AIR·SANTÉ
HAUTE-ALSACE

Ensemble, engageons-nous pour la qualité de l'air !

À travers une charte novatrice et évolutive, les collectivités et les acteurs économiques du territoire fédèrent leurs énergies au service d'une meilleure qualité de l'air et de la santé de tous les habitants.

CHARTE
AIR·SANTÉ
HAUTE-ALSACE

Une charte pour fédérer et agir à la bonne échelle

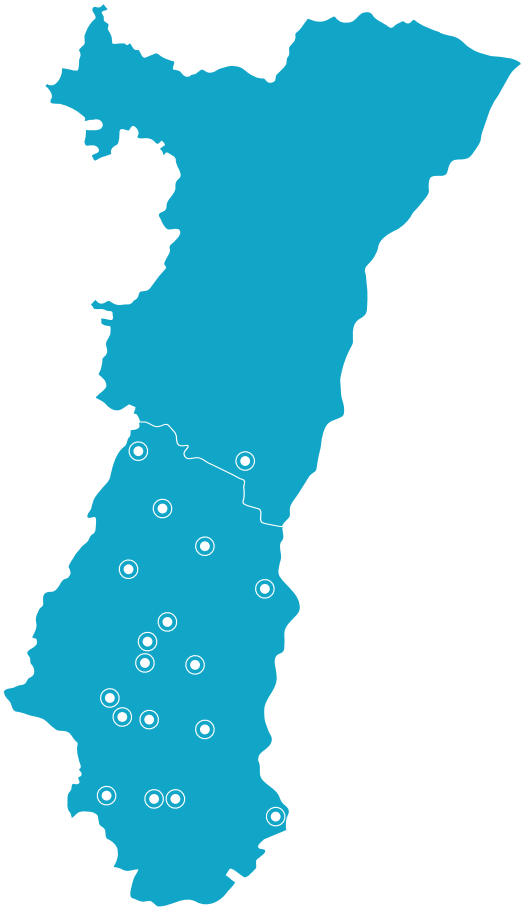

Conscients des enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air, les signataires de cette charte, acteurs publics et privés alsaciens, prennent des dispositions en faveur de la réduction des émissions de polluants.

La présente charte vise à répertorier les engagements volontaires pris par chacun, offrant ainsi une mise en lumière de ces actions, un espace d'échange des bonnes pratiques et l'opportunité de favoriser des synergies pour contribuer collectivement à l'assainissement de la qualité de l'air.

Trois piliers concourent à cet objectif. Le premier vise à soutenir volontairement le renouvellement du parc ou le changement de motorisation, afin d'orienter usagers et adhérents vers des véhicules plus propres et décarbonés.

Le second vise à encourager l'évolution des pratiques de mobilité, que ce soit au travers du report modal vers des modes de transport plus durables, de l'amélioration du taux de remplissage des véhicules ou par des déplacements effectués de manière privilégiée dans un périmètre local.

Enfin, le dernier pilier vise à agir directement sur le secteur résidentiel au travers du chauffage, premier contributeur de particules grossières et fines (respectivement 48% pour les PM_{10} et 68% pour les $PM_{2,5}$) et cela via le chauffage au bois. Ces polluants figurent parmi les plus nocifs en raison de leur taille. Ce levier est d'autant plus efficient à mobiliser qu'il ne concerne qu'une faible partie des ménages et que la palette de solutions mobilisables est large (de la modernisation du système – foyers au bois ou pellets modernes et fermés - au changement d'énergie).

La pollution de l'air : un enjeu de santé publique

La qualité de l'air représente un enjeu majeur de santé publique. Sur la période 2016-2019, Santé Publique France estime que chaque année près de 40 000 décès prématurés seraient attribuables à une exposition aux particules fines ($PM_{2,5}$). D'autres études portent à 97000 le nombre de morts prématurées en France. Au-delà des décès, la pollution de l'air est responsable d'autres répercussions sur la santé : les moins sévères concernent cependant une proportion plus importante de personnes. Les populations les plus sensibles à la qualité de l'air sont les enfants, les personnes âgées et les individus souffrant de pathologies chroniques.

Sur le Haut-Rhin, 44 % de la population est soumise à une concentration moyenne annuelle en dioxyde d'azote supérieure au seuil préconisé par l'OMS. Ce taux monte à 73 % pour les PM_{10} et 100 % pour les $PM_{2,5}$.

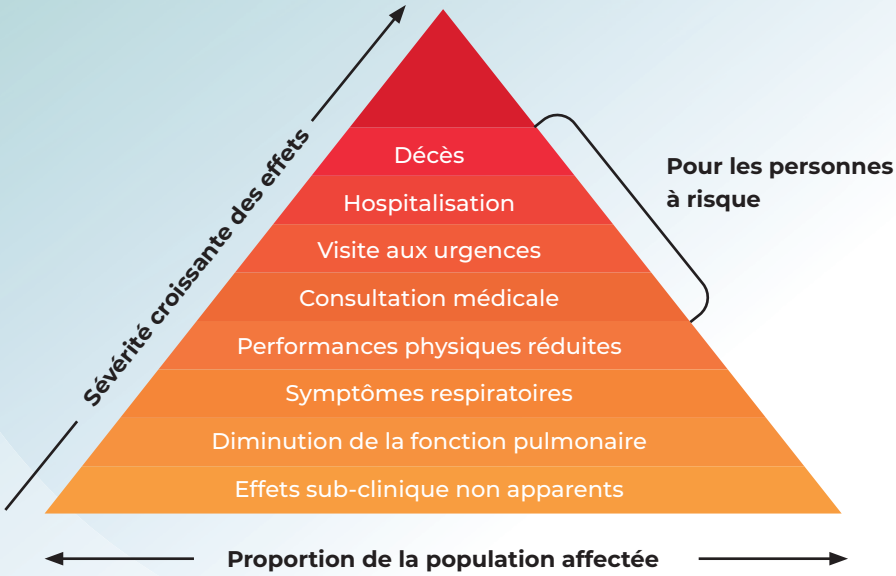

Origine des polluants

Le dioxyde d'azote (NO_2) est un gaz nocif, irritant pour les bronches, favorisant les crises d'asthme et les infections pulmonaires. Sur le Haut-Rhin, 80 % des émissions de NO_2 proviennent majoritairement du trafic routier, des véhicules diesel en particulier.
Les particules grossières PM10 et fines $PM_{2,5}$ sont constituées de divers composés chimiques et déterminées par leur diamètre maximal (respectivement 10 et 2,5 µm). Plus ces particules sont fines, plus elles ont la faculté de pénétrer profondément dans l'organisme, depuis les voies respiratoires jusqu'au système circulatoire. Près de 10 % des particules sont émises par le trafic routier (combustion, usure des freins et des pneus, remise en suspension, etc.). Le secteur résidentiel est le principal contributeur des particules (48 % pour les PM_{10} et 68 % pour les $PM_{2,5}$).

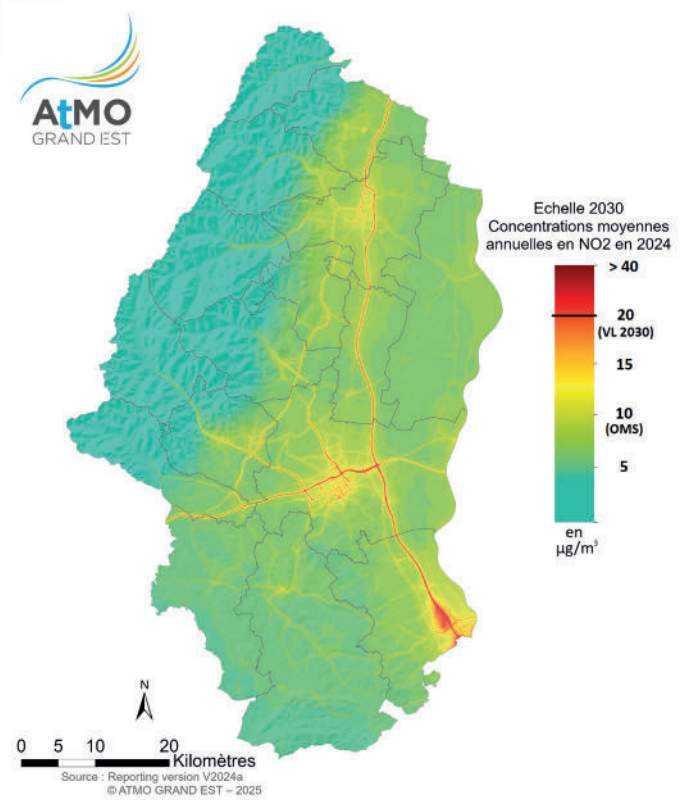

Niveau de concentration en Dioxyde d'azote sur le Haut-Rhin en 2022 - ATMO Grand Est

Répartition des émissions des polluants et gaz à effet de serre par secteur dans le Haut-Rhin en 2021

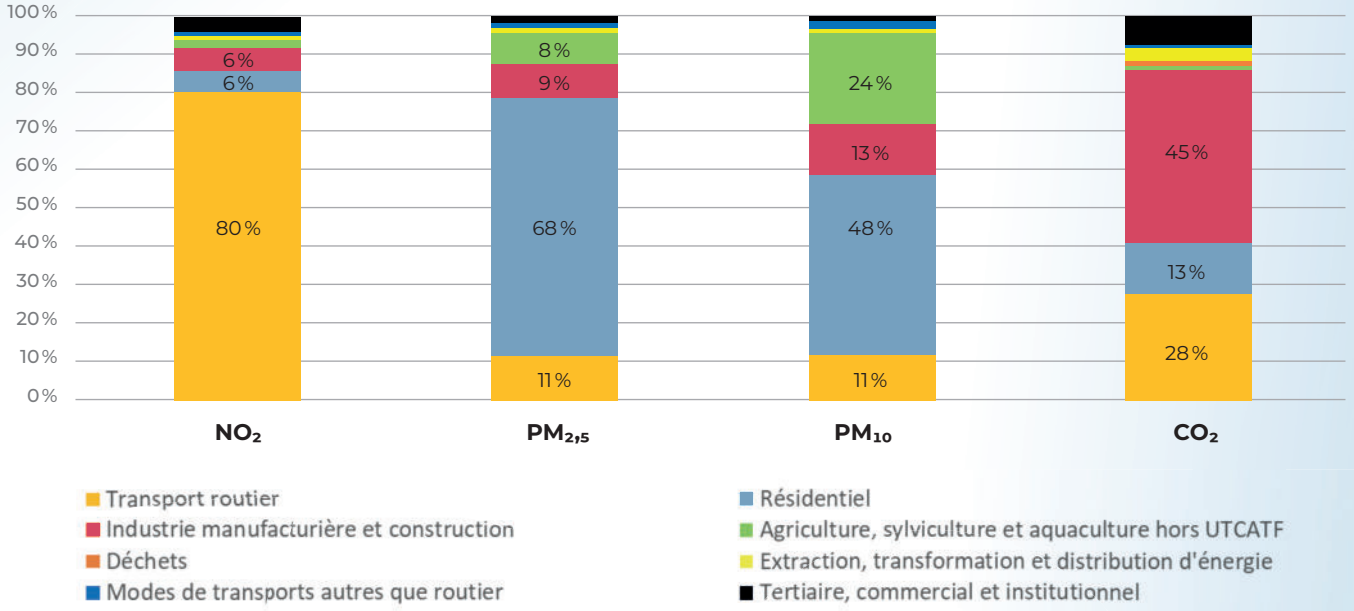

Source ATMO Grand Est – Invent'Air V2023

Dans l'optique d'assainir la qualité de l'air sur notre territoire, de sorte que la population du Haut-Rhin ne soit plus exposée à des concentrations en polluants supérieures aux valeurs guides recommandées par l'OMS, les collectivités publiques et les acteurs économiques du département s'engagent autour de trois axes :

1. promouvoir des véhicules moins émissifs,
2. concourir à un changement des pratiques de mobilité,
3. encourager les systèmes de chauffage moins polluants.

Note : le CO_2 n'est pas un polluant, avec des incidences directes sur la santé, mais un gaz à effet de serre. Il est néanmoins indiqué ci-dessus, au titre que certaines mesures favorables à la qualité de l'air peuvent également avoir des incidences sur les émissions de CO_2.

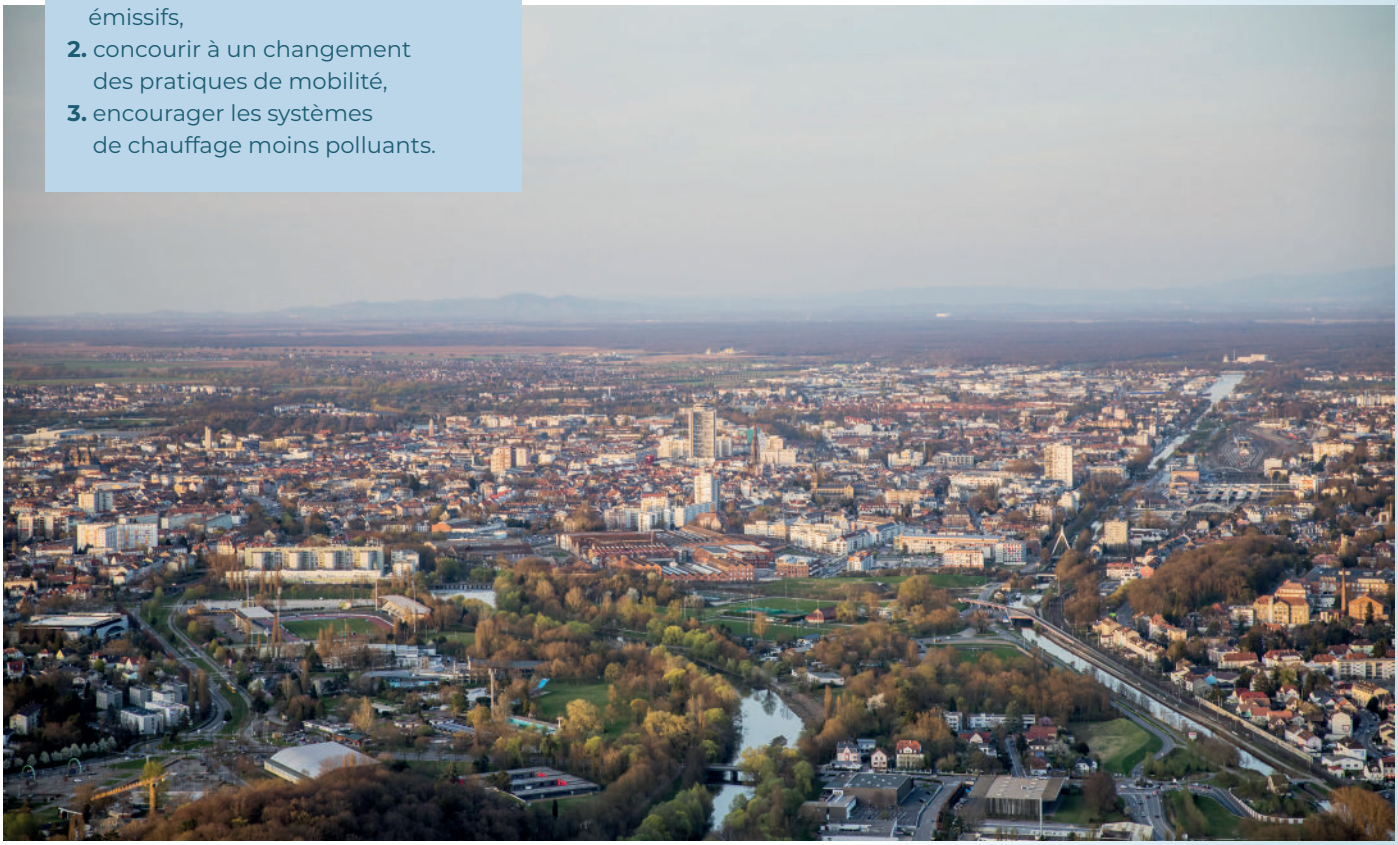

Gouvernance

La Charte Air-Santé est une initiative collaborative visant à améliorer la qualité de l'air et à garantir la santé publique. Elle associe les principaux acteurs publics et privés concernés autour d'une vision commune, déclinée de manière opérationnelle par de multiples engagements, portés seuls ou à plusieurs. La gouvernance de cette charte est essentielle pour assurer son efficacité et sa pérennité. Elle s'appuie sur trois piliers, à savoir un observatoire annuel, des comités de pilotage politiques et techniques, ainsi qu'une animation par des équipes projets.

1. Observatoire annuel

L'Observatoire Air-Santé assurera un suivi pragmatique de la Charte pour son évaluation globale. Il sera alimenté par des indicateurs simples, fiables et pertinents, lesquels seront actualisés chaque année. L'Observatoire Air-Santé est réalisé annuellement avec l'assistance de l'AFUT, en lien étroit avec son Observatoire des Mobilités dans le Haut-Rhin et d'ATMO Grand Est, acteur local de référence sur le suivi et l'analyse de la qualité de l'air.
Ces indicateurs concerneront principalement :

- la part de la population du département exposée à des concentrations nocives des principaux polluants : dioxyde d'azote, particules grossières (PM_{10}) et fines ($PM_{2,5}$) ;
- le suivi des émissions de ces polluants, c'est-à-dire la quantité produite ;
- l'évolution du parc roulant, en matière de répartition selon la classification Crit'Air notamment.

2. Pilotage

Le pilotage de la Charte Air-Santé sera exercé par le Comité des partenaires signataires de la charte qui se réunira au moins tous les 2 ans. Un point annuel sera également réalisé lors d'une réunion des présidents d'EPCI. Lors de ces instances, les points suivants seront abordés :

- Point sur la qualité de l'air : présentation de la synthèse de l'Observatoire Air-Santé ;
- Présentation de l'avancement des actions et en particulier des actions multi-partenariales : bilan des actions phares, partage des bonnes pratiques, approbation de nouvelles actions ;
- Validation des nouveaux partenaires : examen et validation des demandes d'adhésion de nouveaux partenaires à la charte ;
- Engagement des propositions des groupes de travail thématiques : présentation des bilans et propositions des groupes thématiques, validation des suites à donner.

Des comités techniques regroupant les agents et techniciens des partenaires de la charte, animés par m2A, seront mis en place pour piloter l'élaboration de l'observatoire de la qualité de l'air, préparer les réunions de pilotage, suivre les actions et évaluer leurs bénéfices, partager les expertises et bonnes pratiques, étudier les demandes d'adhésion, proposer de nouvelles actions...

Tous les partenaires signataires s'engagent pour la qualité de l'air

au travers d'actions multi-partenariales

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Mettre en avant les actions portées par le Schéma Directeur des Mobilités du Haut-Rhin, pour agir sur les déplacements à l'échelle des bassins de vie (toutes les Autorités Organisatrices de la Mobilité) ;**
- **Encourager le covoiturage du quotidien :**
  - poursuivre les actions de promotion et de communication autour de l'application BlaBlacar Daily (12 intercommunalités du Haut-Rhin engagées) ;
  - travailler à l'échelle du Sud Alsace sur un schéma directeur des aires de covoiturage.
- **Étendre les services du Compte Mobilité** en dehors de m2A, tels que la recherche d'informations, d'itinéraires, la possibilité de louer des vélos, etc. **(Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, Colmar Agglomération) ;**
- **Travailler à l'échelle des pays le sujet des Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques (toutes les Autorités Organisatrices de la Mobilité) ;**
- **Relayer auprès de la clientèle des artisans du secteur du chauffage les conseils permettant de réduire les émissions de polluants.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Se faire le relais de la campagne de l'ADEME « Bien se chauffer au bois pour moins polluer » (tous les partenaires).**

Au travers de groupes thématiques :

- **Pour traiter et résorber les phénomènes de frontières en matière de transports**, en facilitant les extensions à haut potentiel qui débordent dans d'autres périmètres ;
- **Pour coordonner les actions en faveur du vélo sous forme de Comités d'Axes** (prévenir les effets de coupure et faciliter les déplacements intracommunautaires) ;
- **Pour travailler en commun sur le sujet de l'autopartage en milieu rural** (effet de masse, solution entre particuliers, etc.) ;
- **Pour favoriser des mesures permettant de limiter les distances parcourues par les poids-lourds et donc les pollutions :**
  - En travaillant à une meilleure répartition des lieux agréés de collecte et de traitement liés aux filières REP, afin d'assurer une bonne couverture géographique ;
  - En faisant la promotion de la plateforme TERRASS qui met en relation les sites producteurs et sites receveurs de terres excavées permettant de tenir compte de la destination des déblais terreux dès le stade de l'élaboration d'un projet de construction et inversement.

- **Pour favoriser les pratiques vertueuses dans les appels d'offres publics.**
  - Développer les projets de végétalisation des bâtiments : Toits et façades végétalisés pour capter une partie des particules fines ;
  - Réduire les produits chimiques volatils : dans les CCTP des marchés de travaux, substitution des solvants, peintures et colles émetteurs de COV et dans les critères d'attribution des marchés, valorisation des offres des entreprises peu émettrices de COV ;
  - Améliorer des systèmes de ventilation : filtration renforcée et surveillance de la qualité de l'air intérieur ;
  - Promotion de la construction éco-conçue : Intégration de matériaux non polluants et ventilation naturelle dans les bâtiments neufs.

Au travers de la limitation de vitesse sur des axes routiers majeurs :

En matière de dioxyde d'azote, polluants majoritairement émis par le trafic routier, les sites les plus exposés aux seuils nocifs de polluants sont notamment localisés le long des axes routiers majeurs en raison du volume du trafic et des vitesses pratiquées.

En ce qui concerne les émissions le long de ces axes routiers, la mesure la plus efficiente - au regard des moyens mobilisés et des résultats sensibles et immédiats au bénéfice des personnes qui habitent ou travaillent à proximité de ces axes - consiste en la réduction des vitesses. Une réduction de 110 km/h à 90 km/h des véhicules légers s'accompagnerait de bénéfices en matière de qualité de l'air et de santé publique, de pollution sonore, d'émission de gaz à effet de serre. Cette disposition concernerait l'A36 entre l'échangeur A35xA36 et Lutterbach.

Les modalités juridiques, administratives et techniques de mise en œuvre de cette mesure devront être précisées avec les différentes autorités concernées. D'autres tronçons urbains pourraient également à l'avenir faire l'objet de limitation de vitesse.

CHARTE
AIR·SANTÉ
HAUTE-ALSACE

Les collectivités s'engagent pour la qualité de l'air !

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Équiper les parkings de co-voiturage gérés par la CeA d'ombrières photovoltaïques** lorsque c'est pertinent.

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Mettre en place la taxe Poids Lourds R-Pass pour réduire le trafic de transit** et reporter sur l'A5 les flux de transit de/vers l'Allemagne ;
- **Déployer à terme un plan Vélo ambitieux pour l'Alsace :** 1 783 km d'itinéraires cyclables structurants ;
- **Mettre en œuvre le Plan de Mobilité MOBILIZZ** pour tous les agents de la CeA ;
- **Soutenir les projets de création de pistes cyclables dans le cadre des contrats de territoire** ou via le fonds Amendes de Police ;
- **Sensibiliser les alsaciens aux mobilités douces avec des actions de promotion,** Col-attitude, interventions dans les collèges.

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Diminuer de 40 % la consommation énergétique des sites de la CeA** en 2030 ;
- **Atteindre 50 % de couverture des consommations CeA par des EnR** d'ici 2030 ;
- **Poursuivre et accroître le déploiement du plan photo-voltaïque** en exploitant tous les potentiels internes (bâti, dont les collèges, routes, parkings) ;
- **Lutter contre la précarité énergétique :**
  - soutenir des projets de réhabilitation thermique de logements sociaux, de copropriétés dégradées, de logements de ménages modestes et très modestes ;
  - accompagner les plus fragiles dans la transition énergétique avec les équipes sociales en territoire ;
- **Développement des réseaux de chaleur** par une SEML Energies alsaciennes dédiée à des projets avec minimum de 80% d'EnR ;
- **Connecter si possible le patrimoine CeA aux réseaux de chaleur urbain.**

La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach s'engage

ALSACE RHIN BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Mettre à disposition des usagers des bornes de recharge** pour véhicules électriques dans les sites intercommunaux accueillant du public (piscine, centre culturel transfrontalier Art'Rhéna...).

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Élaborer un Schéma directeur des mobilités durables cyclo, pédestre et équestre**, démarche volontaire pour développer et structurer l'ensemble des solutions de mobilité durable - validation prévue au dernier trimestre 2024 ;
- **Structurer un réseau de pistes et d'itinéraires cyclables** (160 kilomètres de pistes et d'itinéraires cyclables déjà proposés) et investir dans un développement ambitieux des pistes et itinéraires cyclables ;
- **Développer des services complémentaires :** signalétique/jalonnement, stationnement vélo, stations de réparation, offre de location, etc.
- **Sensibiliser, animer et communiquer afin d'encourager les changements d'usage :** vélo en entreprise (Employeur pro-Vélo – défi "J'y vais !"), vélo école (Savoir Rouler à vélo), vélo loisir (Accueil Vélo), vélo pour tous (Tourisme & Handicap – T&H), Événement Bicyclette ;
- **Soutenir des projets de transports en commun d'envergure tels que :**
  - la création du Bus à Haut Niveau de Service Colmar – Breisach ;
  - la réactivation de la ligne ferrée voyageurs Colmar – Breisach – Freiburg ;
- **Poursuivre l'exploitation du transport à la demande.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Participer au financement d'un espace France Rénov'** à l'échelle du PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;
- **Attribuer des aides à la rénovation énergétique des logements** aux particuliers sans critères de ressources ;
- **Mettre en œuvre une OPAH à l'échelle de Neuf-Brisach** permettant la rénovation énergétique des logements des particuliers ;
- **Mettre à disposition des collectivités du territoire un Conseiller en Énergie Partagée** afin de les accompagner dans la rénovation énergétique de leur patrimoine ;
- **Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux et en améliorer le process** (piscine).

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin s'engage

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Développer les réseaux cyclables et la pratique des modes actifs**, dont l'axe structurant Mulhouse/Colmar ;
- **Poursuivre le déploiement et amplifier les mobilités partagées** (covoiturage, autopartage...) ;
- **Réflexion avec la Région quant au développement de l'offre de transports en commun.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Poursuivre les permanences « France Renov' » et les conseils en rénovation.**

Colmar Agglomération s'engage

COLMAR AGGLOMÉRATION

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Exploiter un parc de bus quasi-entièrement équipé de motorisation au gaz naturel pour véhicules** (GNV), réduisant considérablement l'empreinte environnementale des transports publics sur l'agglomération colmarienne ;
- **Desservir le centre de Colmar et la gare avec les navettes « Coeur de Ville »** électriques, gratuites et accessibles PMR.

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Déployer le nouveau réseau de bus TRACE :** expérimentation de 2 ans d'un nouveau réseau de bus apportant un choc d'offre de 45 % de kilomètres supplémentaires, pour un accroissement de 22 % du budget d'exploitation. Ce nouveau réseau permet à 85 % de la population de l'agglomération de bénéficier d'un arrêt à moins de 500 m de son domicile (contre 56% avec l'ancien réseau), sans augmentation de tarif pour l'usager ;
- **Développer des itinéraires cyclables** à travers le schéma directeur des pistes cyclables intercommunales pour une enveloppe de 5 millions d'euros sur la période 2020-2026, et **les aménagements encourageant les modes de déplacement doux**, à l'image de l'installation de la passerelle piétonne et cyclable Confluence au-dessus de l'Ill en 2025 ;
- **Soutenir le covoiturage** sur le territoire depuis 2024 avec BlaBlaCar Daily ;
- **Mettre en place un forfait « mobilités durables » au sein de la collectivité** pour soutenir et accompagner les agents dans l'utilisation de modes actifs pour se rendre sur le lieu de travail ;
- **Organiser des navettes de Noël – Pays des Étoiles** pour proposer un transport collectif entre les marchés de Noël les plus importants du territoire ;
- **Soutenir l'organisation du salon TRENDY – mobilités et énergies :** salon inter-entreprises, organisé par la CCI Alsace Eurométropole, qui réunit les offreurs de solutions de mobilités innovantes pour informer les dirigeants d'entreprises et de collectivités.

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Soutenir L'Espace « France Renov' »,** qui organise le parcours de rénovation énergétique des ménages du territoire, qu'ils soient en maison individuelle ou en copropriété ;
- **Renforcer le partenariat avec OKTAVE en faveur de la rénovation globale et performante des copropriétés ;**
- **Poursuivre le dispositif d'aides locales à la rénovation énergétique** par une aide financière pour l'installation, par exemple, de systèmes de production d'énergie performants ;
- **Étendre et optimiser le réseau de chaleur urbain colmarien**, majoritairement alimenté par des énergies renouvelables (biomasse et incinération des déchets avec récupération de chaleur), avec le développement des raccordements (plus de 20 000 équivalents habitants chauffés en 2025), et le passage du réseau en basse température en 2024 (qui limite les déperditions de chaleur) ;
- **Poursuivre les travaux d'isolation et d'optimisation des réseaux de chauffage des bâtiments de la collectivité.**

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Déployer des bornes de recharge** pour accompagner l'essor de véhicules électriques, avec le déploiement de 338 points de charge sur l'ensemble du territoire ;
- **Moderniser la flotte de bus,** avec à l'horizon 2035 une flotte composée exclusivement de bus fonctionnant à l'électricité et au gaz renouvelable ;
- **Expérimenter des solutions pour limiter les émissions de particules fines** liées à l'usure des freins ;
- **Favoriser les véhicules les moins polluants dans le cadre des marchés publics**, en introduisant des clauses environnementales.

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Développer son réseau de transports collectifs pour le rendre plus attractif :**
  - Renforcer le transport à la demande en périphérie ;
  - Augmenter l'amplitude et la fréquence de fonctionnement du tramway en soirée ;
  - Prolonger la ligne 1 par un système de transport structurant et élaborer un schéma directeur des transports en commun en site propre avant 2026 ;
  - Développer l'offre de trains et de cars express dans le Sud Alsace et promouvoir le Service Express Régional Métropolitain Mulhouse - Bâle ;
- **Simplifier l'information et le paiement** autour de l'offre multimodale, en poursuivant les développements de l'application Compte Mobilité et en déployant une solution d'Open Payment dans les bus et trams (paiement simplifié par carte bancaire) ;
- **Accompagner l'essor du vélo :**
  - Adopter et aménager un Réseau Express Vélo intercommunal ;
  - Étendre au niveau intercommunal le périmètre couvert par le Vélo en Libre-Service et passer par des Vélos à Assistance Électrique ;
  - Augmenter la flotte de vélos électriques loués en longue durée (plus de 600 actuellement) ;
  - Faire vivre la Cité du Vélo ;
  - Multiplier les événements vélo d'ampleur comme le Challenge Vélo m2A et la Fête du Vélo m2A ;
- **Sensibiliser et accompagner les employeurs vers une mobilité plus durable.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Développer un réseau de chaleur :**
  - Élaborer un Schéma Directeur des réseaux de chaleur et de froid ;
  - Récupérer la chaleur fatale d'usines situées sur la bande rhénane.
- **Soutenir et accompagner les acteurs de l'habitat** pour démultiplier les rénovations thermiques des logements individuels et collectifs ;
- **Mettre en œuvre le Pacte Territorial,** engagé avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), pour orienter et conseiller les propriétaires en quête de réhabilitation énergétique de leur habitat, avec le soutien de l'ALME et de l'ADIL qui conseillent les particuliers ;
- **Promouvoir le Programme d'Intérêt Général (PIG) auprès des ménages aux ressources modestes, avec une assistance gratuite pour les rénovations énergétiques**, dont le changement du mode de chauffe moins carboné et moins polluant ;
- **Communiquer, sensibiliser et mobiliser autour des émissions générées par le chauffage au bois et les moyens pour les réduire**, en se faisant notamment le relais de la campagne de l'ADEME « Bien se chauffer au bois pour moins polluer » ;
- **Apporter une bonification pour les dossiers de rénovation énergétique prévoyant la suppression définitive des foyers ouverts au bois et l'instauration de foyers dotés du label « Flamme Verte ».**

En transversalité

- **Déployer le Plan Climat Nouvelle Donne dans toutes ses politiques publiques**, et poursuivre la démarche de labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique » ;
- **Poursuivre le programme d'actions de sensibilisation sur la santé ;**
- **En tant que chef de file de la Charte Air•Santé, en assurer l'animation et le pilotage.** m2A assurera l'animation des groupes de travail et diffusera les informations relatives à la qualité de l'air (enjeux, tendances, actions remarquables mises en place, bonnes pratiques à développer auprès des particuliers...).

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Mettre en relation les acteurs locaux pour le déploiement de bornes de recharge électrique.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Poursuivre la participation aux navettes de Noël – Pays des Étoiles pour proposer un déplacement collectif entre les marchés de Noël les plus importants du territoire ;**
- **Sensibiliser, animer et communiquer afin d'encourager les changements d'usage :** vélo en entreprise (défi « j'y vais à vélo ») ;
- **Promouvoir les mobilités partagées** (covoiturage, autopartage…).

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Soutenir, accompagner et promouvoir les acteurs de l'habitat pour démultiplier les rénovations thermiques des logements individuels et collectifs** (France Rénov, Alsace Rénov', Villes Vivantes …) ;
- **Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux et en améliorer le process** (piscine) ;
- **Poursuivre la réflexion sur le déploiement d'un réseau de chaleur** intégrant notamment le casino, le collège et la piscine.

La Communauté de Communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux s'engage

Communauté de Communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Déployer et amplifier les mobilités partagées en partenariat avec le PETR Rhin Vignoble Grand Ballon,** notamment avec le soutien financier au covoiturage via l'application BlaBlaCar Daily sur les trajets du quotidien ;
- **Développer la pratique cycliste en adoptant un Schéma Vélo,** lequel a pour objectif de renforcer la cohérence et la visibilité des pistes cyclables existantes autant que de prévoir les investissements pour accompagner le développement de ce réseau ;
- **Poursuivre les réflexions avec la Région quant au développement de l'offre de transports en commun.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Poursuivre les permanences « France Renov' » et les conseils en rénovation.**

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller s'engage

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER
www.cc-guebwiller.fr

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Installation de bornes à recharge électrique :** : une borne double charge installée au camping Le Florival. À venir, une borne au siège de la collectivité pour sa propre flotte de véhicules électriques ;
- **Électrifier les véhicules de service :** la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller est dotée d'une flotte de 6 véhicules électriques depuis 2016.

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Proposer du transport à la demande :** la CCRG propose un service de Transport à la demande ComComBus permettant à un public cible de se déplacer sur le territoire et vers la gare de Bollwiller ;
- **Encourager l'utilisation de la Navette des neiges**, avec la mise en place de rotations de bus au départ de la gare de Bollwiller et jusqu'au site du Markstein en hiver pour éviter l'affluence de véhicules ;
- **Participation aux frais de fonctionnement de la Navette des crêtes :** afin de réduire l'accès aux véhicules sur les crêtes ;
- **Approuver un Schéma directeur vélo** (2021) pour inciter aux aménagements cyclables et ainsi mailler le territoire afin de favoriser les déplacements et notamment les trajets domicile/travail et domicile/établissements scolaires ;
- **Contribuer aux Fonds de concours Mobilité**, aide financière aux communes qui s'engagent dans des travaux d'aménagements cyclables ;
- **Soutenir le programme Savoir Rouler à Vélo** auprès des écoles pour l'apprentissage du vélo en garantissant l'encadrement du bloc 3 par un professionnel. L'objectif étant de rassurer les élèves et les parents pour privilégier ce mode de déplacement en toute sécurité ;
- **Réaliser son Plan de Mobilité Simplifié.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) les actions suivantes sont en lien avec les modes de chauffe et contribuent à lutter contre la précarité énergétique :

- **Promouvoir le Programme d'Intérêt Général (PIG) / Fonds Alsace Rénov'** qui accompagne des rénovations énergétiques pouvant correspondre à un changement du mode de chauffe (96 000 euros sur 6 ans) ;
- **Abonder aux aides de l'Agence nationale de l'habitat** pour des rénovations énergétiques dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) - 78 750 euros sur 6 ans.

Dans le cadre du PCAET du PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon dont la CCRG est membre les actions suivantes sont en lien avec les modes de chauffe :

- **Poursuivre la rénovation énergétique de l'habitat, du bâti public** et lutter contre la précarité énergétique (PLH + OPAH-RU) ;
- **Promouvoir la sobriété dans les collectivités ;**
- **Inciter les entreprises et le secteur de l'industrie à réduire leurs consommations et leurs impacts environnementaux ;**
- **Développer les énergies renouvelables et de récupération.**

Saint-Louis Agglomération s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Maintenir et déployer des bornes de recharge** pour accompagner l'essor de véhicules électriques ;
  - 1re phase de déploiement par l'agglomération de 40 points de charge en juin 2018 ;
  - À la suite de l'adoption du SDIRVE, une 2e phase est prévue en 2026 : aller vers 300 points de charge sur l'ensemble du territoire d'ici 2030 avec les acteurs privés ;
- **Un réseau de bus urbains utilisant un carburant plus durable** (le HVO, fabriqué à partir d'huiles usagées).

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Réaliser un plan de mobilité simplifié (PdMS) ;**
- **Développer un écosystème vélo :**
  - Ouverture d'une vélostation comprenant des services de stationnement sécurisé et de location longue durée de vélos ;
  - Poursuivre la création de nouvelles pistes cyclables ;
  - Poursuivre le soutien à l'achat d'un vélo par les habitants ;
  - Soutenir la labellisation Accueil Vélo des structures du territoire ;
  - Soutenir les actions de promotion du vélo par le Centre Socio Culturel de Saint-Louis.
- **Favoriser le partage des véhicules :**
  - Soutenir l'autopartage en finançant une station ;
  - Inciter au covoiturage grâce à la subvention aux trajets ;
  - Créer de nouvelles aires de covoiturage.
- **Développer de nouvelles lignes de bus** avec une liaison transfrontalière Lörrach – Saint-Louis et une ligne express Sundgau – Saint-Louis ;
- **Initier un groupe de travail sur le stationnement voiture avec les communes membres volontaires.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Soutenir et accompagner les acteurs de l'habitat** pour démultiplier les rénovations thermiques des logements individuels et collectifs ;
- **Étendre et densifier les réseaux de chauffage biomasse** dans les communes ;
- **Faire la promotion des aides existantes pour remplacer les chaudières fioul.**

La Communauté de Communes Sud Alsace Largue s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Installer des bornes de recharge électrique** internes à la CCSAL au niveau des bâtiments administratifs de la CCSAL ;
- **Verdir l'ensemble des véhicules de la communauté de communes** et proposer des alternatives aux véhicules thermiques pour les services techniques.

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Favoriser le recours aux mobilités partagées :**
  - Participer et soutenir financièrement le programme de covoiturage « Blablacar Daily » ;
  - Promouvoir le dispositif de covoiturage dynamique Covoit'Go ;
- **Proposer du transport à la demande :**
  - Proposer aux seniors du territoire (+75 ans) un service de transport à la demande pour réaliser des trajets au sein de la communauté de communes ou vers les établissements médicaux. Mettre en place une aide annuelle de 150 € pour l'utilisation des taxis.
- **Soutenir le programme Savoir Rouler à Vélo :**
  - Promouvoir l'apprentissage du vélo dans les écoles du territoire en garantissant l'encadrement par un professionnel. L'objectif étant de rassurer les élèves et les parents pour privilégier ce mode de déplacement en toute sécurité ;
  - Développer les mobilités douces ;
  - Gérer une flotte de 10 VAE proposée en location longue durée aux habitants du territoire ;
  - Suivre la mise en service du Schéma directeur cyclable du Sundgau avec les acteurs du territoire via l'organisation d'un comité de pilotage annuel ;
  - Suivre le schéma directeur cyclable de Dannemarie qui permettra à terme de connecter l'EV 6 à la voie verte de la vallée de la Largue. Cette liaison rendra accessible et de manière sécurisée les deux collèges du territoire et des entreprises ;
  - Installer des bornes de réparation de vélos le long de l'EV6 et de la voie verte de la vallée de la Largue ;
  - Poursuivre les réflexions autour de l'organisation d'un événement grand public autour du vélo ;
  - Promouvoir le programme Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV).
- **Réaliser un plan de mobilité simplifié (PdMS)** valorisant un plan d'action des mobilités permettant de développer les mobilités alternatives et encourager les transports collectifs.

SUD ALSACE LARGUE
communauté de communes

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Soutenir et accompagner les acteurs de l'habitat :**
  - Encourager les rénovations thermiques des logements individuels et collectifs en lien avec le PETR ;
  - Attribuer des aides à la rénovation énergétique des logements suivant les conditions de ressources ;
- **Sensibiliser et mobiliser autour des émissions générées par le chauffage au bois et les moyens pour les réduire :**
  - Développer les réflexions sur les réseaux de chaleur et mutualiser les productions de chaleur.

Pour des actions innovantes

- **Favoriser les paiements pour services environnementaux en agriculture sur le territoire**, afin de réduire la dégradation de la qualité de l'air pouvant résulter des pratiques agricoles ;
- **Encourager les prestataires de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue à décarboner leurs activités**, telle que la collecte de déchets réalisée avec des camions roulant au biocarburant ;
- **Travailler en réseau à l'échelle du Sundgau avec le PETR et la communauté de communes du Sundgau**, dans l'optique d'améliorer par des actions innovantes la qualité de l'air pour plus de 70 000 habitants.

La Communauté de Communes du Sundgau s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Déployer des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire** (Quartier Plessier mises en place en 2024, piscine de Tagolsheim en cours de réflexion) ;
- **Déployer progressivement des minibus électriques pour le service périscolaire.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Réalisation d'une étude Plan de Mobilité Simplifié** avec plan d'action qui permettra de développer les mobilités alternatives à l'autosolisme ;
- **Définition d'une politique cyclable** avec un accompagnement financier et administratif auprès des communes dans la réalisation de leurs projets cyclables ;
- **Déploiement d'un service de covoiturage intercommunal** avec l'entreprise BlaBlaCar Daily ;
- **Actions de communication autour de ces services.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Candidater à l'appel à projet « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air (AACT-AIR)» de l'ADEME** avec focus sur les polluants liés au bois-énergie. Lauréate en juillet 2024 pour mise en place d'actions à partir de 2025 ;
- **Poursuivre les réflexions sur le développement d'un réseau de chaleur sur le Quartier Plessier d'Altkirch** avec une potentielle récupération de chaleur fatale de la cimenterie Holcim ;
- **Sensibilisation et mobilisation autour des émissions générées par le chauffage au bois** et les moyens pour les réduire (s'inscrit dans le PCAET) ;
- **Sensibilisation sur la sobriété et la rénovation dans le bâti de manière générale** ainsi que sur les équipements de chauffage et ventilation (en lien avec les missions portées par le conseiller en énergies partagées de mai 2022 à mai 2024).

La Communauté de Communes de Thann-Cernay s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Électrifier la flotte des véhicules de service.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Développer des itinéraires cyclables à travers le schéma directeur des pistes cyclables réalisé par le PETR du Pays Thur Doller ;**
- **Développer des services complémentaires vélo :** signalétique/jalonnement, stations de réparation, etc. ;
- **Favoriser le partage des véhicules en incitant au covoiturage** grâce à la subvention aux trajets ;
- **Encourager l'usage des mobilités durables au sein de la collectivité** par la mise en place du forfait « mobilités durables » ;
- **Poursuivre l'exploitation du transport à la demande Nav'Aide** (réalisé par un véhicule électrique) ;
- **Encourager l'utilisation de la Navette des neiges**, avec la mise en place de rotations de bus au départ de la gare de Cernay dont les horaires sont en concordance avec ceux du tram-train depuis Mulhouse jusqu'au site du Markstein pour éviter l'affluence de véhicules ;
- **Participer aux frais de fonctionnement de la Navette des crêtes** afin de réduire l'accès aux véhicules sur les crêtes.
- **Accompagner l'essor du vélo** en soutenant la flotte de vélos électriques loués en longue durée par le Pays Thur Doller ;
- **Animer le défi multimodal, « J'y vais autrement » auprès de la collectivité.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Soutenir et accompagner les acteurs de l'habitat pour démultiplier les rénovations thermiques des logements individuels et collectifs ;**
- **Abonder aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)** pour des rénovations énergétiques ;
- **Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux ;**
- **Élaborer un Schéma Directeur du Réseau de Chaleur Urbain Intercommunal.**

La Communauté de Communes du Val d'Argent s'engage

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Accompagner l'essor du Vélo dans le Val d'Argent :**
  - Participer au projet label « Accueil Vélo » auprès de l'office de tourisme ;
  - Mise en place de box de stationnement vélo dans la vallée.
- **Sensibiliser, animer et communiquer afin d'encourager les changements de comportements :**
  - **Pérenniser le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) auprès des écoles du territoire.** Ce programme à destination des enfants de 6 à 11 ans participe à faire émerger une génération vélo. Il vise à leur permettre de devenir autonomes à vélo avant leur entrée au collège ;
  - **Animer le défi multimodal, « J'y vais autrement » auprès des publics du Val d'Argent ;**
  - **Animer le challenge « Ville en selle » auprès des cyclistes du territoire.** Ce challenge consiste à encourager le maximum de personnes à intégrer le vélo dans leurs habitudes quotidiennes.

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Participer aux projets de création/extension des réseaux de chaleur biomasse du Val d'Argent ;**
- **Sensibiliser et mobiliser autour des émissions générées par le chauffage au bois et les moyens pour les réduire**, en se faisant notamment le relais de la campagne de l'ADEME « Bien se chauffer au bois pour moins polluer » ;
- **Participer à l'espace France Rénov'** en partenariat avec le PETR Alsace Centrale ;
- **Privilégier la rénovation des bâtiments communaux et intercommunaux ;**
- **Accompagner l'amélioration thermique de l'habitat privé** via une aide complémentaire aux aides de l'Anah et de la CeA ;
- **Accompagner les communes sur la maîtrise de l'énergie** via le dispositif accélérateur de transitions de l'ADEME.

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach s'engage

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Réaliser un plan de mobilité simplifié (PdMS)** avec plan d'action qui permettra de développer les mobilités alternatives à l'autosolisme ;
- **Définition d'une politique cyclable** avec un accompagnement financier et administratif auprès des communes dans la réalisation de leurs projets cyclables ;
- **Encourager le covoiturage du quotidien** avec la poursuite des actions de promotion et de communication autour de l'application BlaBlaCar Daily ;
- **Poursuivre les réflexions avec la Région quant au développement de l'offre de transports en commun** (Autocar Express) ;
- **Accompagner l'essor du vélo** en soutenant la flotte de vélos électriques loués en longue durée par le Pays Thur Doller
- **Soutenir le programme Savoir Rouler à Vélo auprès des écoles** pour l'apprentissage du vélo en garantissant l'encadrement du bloc 3 par un professionnel. L'objectif étant de rassurer les élèves et les parents pour privilégier ce mode de déplacement en toute sécurité.
- **Animer le défi multimodal, « J'y vais autrement » auprès de la collectivité.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

Pour se chauffer sans émettre de particules :

- **Soutenir L'Espace « France Renov' » du PETR Thur Doller, et accueillir des permanences à Masevaux-Niederbruck** qui organise le parcours de rénovation énergétique des ménages du territoire, qu'ils soient en maison individuelle ou en copropriété, mais également les petits tertiaires privés ;
- **Soutenir et relayer les actions communes engagées via le PETR Thur Doller dont notamment celles visant aux bonnes pratiques du chauffage au bois (Allumons le feu).**

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Déployer un réseau de points de charge pour les véhicules électriques à l'échelle du territoire.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Compléter le maillage d'itinéraires cyclables du territoire ;**
- **Poursuivre les services encourageant l'essor du vélo et le changement d'usage :**
  - Service de location longue durée de VAE ;
  - Coordination du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles.
- **Favoriser le partage de véhicules en incitant au covoiturage ;**
- **Maintenir le forfait de mobilité durable pour les agents de la collectivité ;**
- **Poursuivre la participation aux Navettes de Noël – Pays des Étoiles ;**
- **Travailler sur la mobilité inclusive à l'échelle du territoire :** diagnostic plus consultation citoyenne (jeunes, aînés, touristes, ...) ;
- **Réaliser un Plan de Mobilité Simplifié à l'échelle du territoire.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Sensibiliser les ménages sur comment bien se chauffer au bois sans polluer ;**
- **Inciter aux rénovations thermiques des logements par un accompagnement technico-administratif** (espace Conseil France Rénov') et des aides financières ;
- **Soutenir financièrement les communes pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments et la production d'énergies renouvelables ;**
- **Poursuivre la rénovation énergétique du parc bâti de la CCVK.**

La Communauté de Communes de la Vallée de Munster s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Mettre en relation les acteurs locaux pour le déploiement de bornes de recharge électrique.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Réaliser son Plan de Mobilité simplifié et son Schéma Directeur des Mobilités Actives**, démarche participative engagée en octobre 2024 et documents de planification attendus pour fin 2025 ;
- **Favoriser la mobilité douce :**
  - Compléter la dorsale d'itinéraire cyclable et programmer la réfection des tracés déjà anciens (véloroute V21) ;
  - Développer des services vélos : jalonnement, stationnement vélo, borne d'autoréparation, etc.
  - Faciliter la mise en place à la gare de Munster du service de location « Vélos Fluo » porté par la Région Grand Est ;
- **Sensibiliser et communiquer afin d'encourager les changements d'usage :** ateliers vélos organisés par le service Jeunesse au collège Hartmann et pendant les petites vacances et l'été, opérations « Défi j'y vais » et « Col Attitude », label « Accueil Vélos » de l'Office de Tourisme et d'hébergeurs locaux...
- **Poursuivre le transport à la demande « Trans'Vallée »** et développer le volet solidaire ;
- **Promouvoir les services de mobilité collective :**
  - Participer à la redynamisation de la ligne ferroviaire TER Metzeral - Colmar ;
  - Relayer l'information sur les lignes régulières de bus existantes sur le territoire et sur les navettes saisonnières (Navette des Crêtes, Navette de Noël...).

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Accueillir à Munster des permanences décentralisées de l'Espace France Rénov'** basé à Colmar Agglomération ;
- **Attribuer des aides à la rénovation énergétique des logements** suivant les conditions de ressources ;
- **Privilégier la rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux ;**
- **Promouvoir les bonnes pratiques auprès des usagers et acteurs locaux** (sensibilisation à l'acquisition de poêles à bois plus performants, à la mise en place d'un réseau de chaleur...).

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Développer un système de recharge pour les vélos électriques au niveau de l'Office de Tourisme ;**
- **Poursuivre l'acquisition de véhicules électriques au niveau des services** (Périscolaire, siège, services techniques).

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Mise en place du forfait mobilités durables pour les agents en 2025 ;**
- **Participation de la collectivité à hauteur de 75% des frais de déplacements aux agents qui utilisent des modes de transport collectifs** (bus, train...) ;
- **Poursuivre avec le Pays Thur/Doller les services encourageant l'essor du vélo et l'emploi de modes de transport doux ;**
- **Accompagner le développement du vélo et d'autres mobilités douces :**
  - Réalisation de la Voie Verte du Haag ;
  - Participation au Slow'Up ;
  - Mise en place d'arceaux à vélos devant l'office de tourisme : état des lieux (en cours) des infrastructures du territoire pour l'accueil des vélos afin de développer l'offre et les équipements.
- **Encourager l'usage des mobilités douces au sein de la collectivité :**
  - Installation d'un abri à vélos avec arceaux au niveau du siège et mise à disposition d'un vélo électrique pour les déplacements professionnels ;
  - Participation au Défi « J'y vais » dans le cadre du « Printemps des Transitions » porté par le Pays Thur Doller.
- **Améliorer la connaissance d'alternatives de mobilités et notamment des transports collectifs :** communication concernant la Navette des Crêtes et la Navette d'hiver afin de réduire les déplacements en voiture vers ce site (participation financière) ;
- **Développer des circuits pédestres à destination des familles** (Les éco balades) permettant de (re) découvrir les villages de la Vallée et la richesse des paysages naturels.
- **Mise en place et promotion du « Tour de la vallée » en itinérance ;**
- **Participation au service de location de longue durée de vélos électriques mis en place par le Pays Thur Doller** (Permanences sur le territoire et financement) ;
- **Sensibiliser et encourager les changements d'usages notamment par l'information et la communication** (relayer les actions mises en place par le Pays Thur Doller dans ces domaines) ;
- **Mise en place de l'action « col attitude » piloté par le service tourisme ;**
- **Manifestation annuelle « l'Alsacienne Cyclo » :** différents parcours pour les amateurs d'activités cyclo sportives et de randonnées à vélo.

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Procéder à la rénovation énergétique de bâtiments intercommunaux et en améliorant le process** (réhabilitation du Centre Aquatique de Wesserling en cours) ;
- **Poursuivre les réflexions sur la mise en place d'un réseau de chaleur sur le territoire** (alimenté par une chaufferie collective biomasse - plaquettes forestières issues principalement des forêts communales – et/ou géothermie) ;
- **Redonner vie à un patrimoine industriel :** développer un éco quartier à usage mixte sur le site Interglass (hautes performances énergétiques des logements classe A ou B, panneaux photovoltaïques, réseau de chaleur ENR) ;
- **Soutenir et relayer les actions engagées via le PETR Thur Doller dont notamment celles visant aux bonnes pratiques de chauffages au bois.**

Le PETR Rhin Vignoble Grand Ballon s'engage

Le PETR anime et pilote un PCAET commun pour ses 4 EPCI membres (CCRG, CCARB, CCCHR, CCPAROVIC), celui-ci comprend les actions suivantes en faveur de la qualité de l'air :

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Déployer et amplifier les mobilités partagées en partenariat avec nos 4 Communautés de communes membres,** notamment avec le soutien financier au covoiturage via l'application BlaBlaCar Daily sur les trajets du quotidien ;
- **Poursuivre les réflexions avec la Région quant au développement de l'offre de transports en commun.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

Au travers du service « France Renov' » :

- **Porter deux postes de Conseillers France Rénov' au sein du PETR**, dans le cadre du Service Public de la Rénovation Énergétique (SPRH), afin d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation ;
- **Informer, conseiller et orienter les particuliers sur les questions énergétiques, l'identification des travaux prioritaires et les aides financières disponibles**, lors de rendez-vous individuels/groupés lors de permanences sur le territoire ;
- **Accompagner la dynamique de rénovation** en animant et en promouvant les services France Rénov' à travers des événements, des réunions publiques et autres sollicitations impliquant des interventions ou conférences ;
- **Sensibiliser aux économies d'énergie** en organisant des actions spécifiques, notamment dans le cadre des marchés paysans, etc.

Avec le conseiller en énergie partagée :

- **Informer et accompagner les collectivités sur la rénovation énergétique** des bâtiments communaux (chauffage, isolation, ventilation...) et sur le **développement des énergies renouvelables**, notamment avec le programme les **Générateurs**.

Le PETR Sélestat Alsace Centrale s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Mieux connaître les enjeux et perspectives de transition écologique du secteur des transports**, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial, à travers une étude territoriale sur les flottes à faibles émissions ;
- **Accompagner les gestionnaires de flottes du territoire dans leurs stratégies de conversion** face aux enjeux de décarbonation ;
- **Définir les mutualisations envisageables sur les productions et les distributions de carburants alternatifs** entre les acteurs privés et publics du territoire dans le cadre de la structuration d'un écosystème territorial multi-énergie, articulé autour d'un Schéma Directeur des Infrastructures de Carburants Alternatifs ;
- **Moderniser la flotte de véhicules du réseau de transport :** au 1er janvier 2025, tous les bus et cars du réseau fonctionnent au HVO, un biocarburant produit à partir de déchets de lubrifiants (huiles de friture, huiles industrielles ou graisses animales) qui permet de baisser les émissions de GES de 85% par rapport au diesel classique. En 2026, tous les véhicules affectés au transport à la demande seront électriques.

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Prendre la compétence mobilité à l'échelle du PETR :** au 1er janvier 2025, le PETR Sélestat Alsace Centrale est devenu AOM -Autorité Organisatrice de Mobilité à la suite du transfert de la compétence des quatre EPCI du territoire. Ce transfert permet de mettre en cohérence les projets de mobilités : 85% des déplacements sont effectués sur le territoire du PETR, véritable bassin de mobilité ;
- **Déployer un nouveau réseau de transport : le PETR porte le déploiement du réseau de transport ELSA**, avec des lignes régulières, du transport scolaire et du transport à la demande (TAD). Avec ce nouveau réseau, les 52 communes du territoire bénéficient d'un service de mobilité, avec a minima du TAD ;
- **Sensibiliser et promouvoir les mobilités alternatives : le PETR organise le défi 100% vélo transfrontalier « Ville en Selle », ainsi que le défi multimodal « J'y Vais » avec plusieurs animations.** Il organise une année sur deux des événements lors de la Semaine européenne de la mobilité. Autres formes de sensibilisation : réunion d'information sur le Savoir Rouler à Vélo, Fresques de la mobilité, Roue de la mobilité, contribution à l'achat d'un Vélobus.
- **Contribuer à l'achat de vélos par les particuliers :** en tant qu'AOM, le PETR reprend le dispositif de primes à l'achat d'un vélo mis en place par les EPCI.
- **Accompagner les employeurs dans l'élaboration de leurs plans de mobilité :** le PETR met en place un Comité des partenaires comprenant des employeurs, et déploie plus largement une politique d'accompagnement, de suivi et de conseils.

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Porter un poste de Conseillère France Rénov' au sein du PETR Sélestat Alsace Centrale, dans le cadre du Service Public de la Rénovation Énergétique (SPRH), afin d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation :**
  - Informer, conseiller et orienter les particuliers sur les questions énergétiques, l'identification des travaux prioritaires et les aides financières disponibles, lors de rendez-vous individuels/ groupés à la Maison de l'habitat du Centre Alsace ou lors de permanences sur le territoire ;
  - Accompagner la dynamique de rénovation en animant et en promouvant les services France Rénov' à travers des événements tels que les salons Habitat Déco et Made in Alsace, des réunions publiques et autres sollicitations impliquant des interventions ou conférences ;
  - Sensibiliser aux économies d'énergie en organisant des actions spécifiques, notamment dans le cadre du défi Fées sur les éco-gestes.
- **Déployer effectivement le volet « AIR » de son Plan Climat Air Énergie Territorial**, notamment en lien avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé.

Le Pays du Sundgau s'engage

PAYS DU SUNDGAU

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Favoriser les conditions de mise en service d'une (ou plusieurs) station(s) multi-énergies sur le territoire :**
  - Identification des entreprises intéressées par l'utilisation et l'investissement dans la station ;
  - Coordination d'étude(s) d'implantation de station(s) sur le territoire (foncier, modèle économique, accessibilité, etc.) afin de trouver un constructeur et exploitant de station ;
  - Accompagner les investisseurs dans la création d'une société gestionnaire de la station ;
  - Faire le lien entre les différents acteurs (investisseurs, entités publiques, constructeurs/exploitants), etc.).
- **Accompagner les professionnels du secteur des transports lourds vers la conversion de leur flotte vers des alternatives faiblement carbonées :**
  - Rencontre avec des entreprises prospectées et élaboration de propositions personnalisées de renouvellement de flottes adaptées (TCO, technologies, modèle économique, etc.) ;
  - Accompagnement des entreprises dans l'acquisition des véhicules à faibles émissions (aide à la demande de financements, propositions de modèles, etc.) ;
  - Organisation d'ateliers pour promouvoir les solutions à faible carbone dans les mobilités lourdes.
- **Mettre en relation les acteurs du territoire pour le déploiement de bornes de recharge sur l'ensemble du territoire.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Favoriser le recours aux mobilités partagées :**
  - Animation et promotion du dispositif de covoiturage dynamique Covoit'Go ;
  - Étude des conditions d'implantation d'un système de voiture en autopartage ;
  - Réalisation d'un schéma des aires de covoiturage du Sundgau avec la Collectivité européenne d'Alsace.
- **Développer un réseau de transports collectifs lisible et attractif :**
  - Étude fine des déplacements sur le territoire par une étude origine-destination ;
  - Élaboration d'un schéma des mobilités collectives locales et transfrontalières ;
  - Création des conditions de mise en service d'un car express entre le Sundgau et le secteur de Saint-Louis/Bâle et accompagnement du futur gestionnaire de la ligne ;
  - Mise en lumière des possibilités de rabattement en transport collectif permettant de connecter les gares du territoire (Dannemarie, Altkirch) aux vallées sungdauviennes (Ill et Largue) et offrir un débouché vers le canton du Jura, notamment la gare de Basse Vendline ;
  - Aide à l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux sur la ligne ferroviaire Mulhouse-Belfort et sur les lignes de car express et de rabattement.

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Accompagner l'essor du vélo :**
  - Suivi de la mise en service du Schéma directeur cyclable du Sundgau avec les acteurs du territoire via l'organisation d'un comité de pilotage annuel et la mise à jour de l'outil cartographique en ligne ;
  - Aide technique aux communes et communautés de communes dans leurs projets cyclables et soutien administratif aux montages de dossiers de subventions ;
  - Gestion de la flotte de 50 VAE mis à disposition de structures à caractère social, ESAT, collectivités, etc. ;
  - Réflexion autour de l'organisation d'un événement grand public autour du vélo ;
  - Promotion du programme « Objectif Employeur Pro-Vélo » (OEPV) et travail autour de la labellisation du Pays du Sundgau.
- **Améliorer la connaissance des alternatives de mobilités dans le territoire :**
  - Mise en lumière des possibilités de mobilités dans le territoire avec le guide de la mobilité du Sundgau ;
  - Animation d'ateliers et tables d'échanges avec des acteurs sociaux du territoire.

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Portage de l'espace France Rénov' :** conseil et accompagnement des particuliers pour l'aide à la rénovation énergétique ;
- **Soutien technique au développement d'un réseau de chaleur dans la ville d'Altkirch.**

En transversalité

Afin de renforcer la performance des actions visant à améliorer la qualité de l'air à l'échelle Sud Alsace, le Pays du Sundgau propose à Mulhouse Alsace Agglomération de renforcer la coordination d'actions pour répondre aux enjeux qui unissent les deux territoires, notamment sur les sujets relevant des mobilités collectives et de la décarbonation des mobilités :

- **La mobilisation d'entreprises intéressées par l'utilisation et/ou l'investissement** dans la station multi-énergies sundgauvienne ;
- **L'ingénierie territoriale** pour les services rendus par le Pays du Sundgau pour l'amélioration de la qualité de l'air, notamment dans l'accompagnement des entreprises pour la conversion de leur flotte de véhicules lourds et le conseil en mobilité décarbonée auprès des habitants impactés par la ZFE (à l'image des services proposés par l'Agence du climat pour l'Eurométropole de Strasbourg) ;
- **L'intégration des lignes de cars express transfrontalières dans le Service Express Régional Métropolitain (SERM) Mulhouse-Bâle ;**

La faisabilité de création de liaisons en transport collectif et partagé entre le Sundgau et les principales zones d'activités et de services de l'agglomération mulhousienne.

L'ensemble de ces actions pourrait être valorisées au travers d'un contrat de réciprocité entre le Pays du Sundgau et Mulhouse Alsace Agglomération.

Le Pays Thur Doller s'engage

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Accompagner les collectivités du territoire dans la mise en œuvre du Schéma Vélo du Pays Thur Doller** via la construction ou l'amélioration d'itinéraires cyclables sécurisés et la création de services vélos ;
- **Coconstruire et mettre en œuvre un service de location longue durée de vélos à assistance électrique** à destination des habitants souhaitant essayer les déplacements doux au quotidien ;
- **Coordonner le déploiement du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles** en facilitant l'accès à un prestataire local agréé et la recherche de financements ;
- **Sensibiliser les habitants, les écoliers, les collectivités et les entreprises aux déplacements doux et alternatifs** via des actions de sensibilisation telles que le défi « J'y Vais ! » et l'organisation d'événements de type Fête du Vélo ;
- **Accompagner les collectivités dans leurs projets d'organisation de la mobilité touristique** vers et au sein du territoire.

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Assurer le portage d'un Espace Conseil France Rénov' pour accompagner les habitants et propriétaires du territoire à la rénovation de leur logement** et au remplacement et à la maîtrise de leur équipement de chauffage ;
- **Promouvoir l'autorénovation accompagnée** et apporter aux habitants une formation pratique à l'isolation des parois opaques dans les règles de l'art ;
- **Sensibiliser les habitants aux émissions de particules fines** liées à l'utilisation d'équipements de chauffage individuels au bois vétustes et mal employés ;
- **Informer les habitants des bonnes pratiques du chauffage au bois**, notamment sur le choix et le séchage du combustible, les techniques allumage, la maîtrise de la combustion et l'entretien de l'appareil ;
- **Accompagner les collectivités dans leurs projets de sobriété et de rénovation des bâtiments publics** ainsi que de production locale d'énergies renouvelables.

CHARTE
AIR·SANTÉ
HAUTE-ALSACE

Les acteurs économiques s'engagent pour la qualité de l'air !

La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole s'engage

CCI ALSACE EUROMÉTROPOLE

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Accompagner les entreprises industrielles, de commerce et de services dans l'évolution de leur flotte de véhicules ;**
- **Informer les entreprises sur les aides et financements existants ;**
- **Sensibiliser les entreprises industrielles, de commerce et de services sur la réglementation des flottes à faibles émissions et les vignettes Crit'Air ;**
- **Participer aux échanges avec la collectivité et les autres partenaires économiques dans le cadre de la mise en place de la ZFE.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Réaliser des visites mobilité** pour les entreprises industrielles, de commerce et de services ;
- **Sensibiliser les entreprises industrielles, de commerce et de services aux mobilités alternatives** (articles sur le covoiturage, l'autopartage...) ;
- **Animer des ateliers sur la fresque de la mobilité ;**
- **Encourager les entreprises à la mise en place de plans de mobilité employeur / PDME-c ;**
- **Participer aux défis mobilité sur les territoires** (m2A, EMS) ;
- **Proposer et animer des webinaires sur les mobilités ;**
- **Animer des ateliers au sein de clubs d'entreprises** (Acteco3F, Cercle des entreprises d'Alsace Bossue, Tremplin...) ;
- **Participer aux réunions du Comité des partenaires de la mobilité.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Inciter les entreprises à réduire leurs émissions de particules** en les conseillant sur des solutions leur permettant de réduire leur consommation d'énergie comme l'isolation et les pompes à chaleur.

La Chambre de Métiers d'Alsace s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Accompagner les entreprises artisanales dans la modification de leur flotte ;**
- **Assurer des formations aux apprentis et aux salariés à la maintenance de véhicules propres et de cycles**, via le CMA Formation et CFAM (Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse).

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Réaliser des diagnostics mobilité pour les entreprises artisanales ;**
- **Sensibiliser les entreprises artisanales aux mobilités alternatives** (électromobilité, cyclo-mobilité) ;
- **Inciter au partage des véhicules ;**
- **Encourager les artisans à la mise en place de plans de mobilité employeur ;**
- **Identifier des artisans vertueux en matière d'amélioration de la qualité de l'air**, afin que m2A puisse les porter en exemple lors de ses opérations de communication ;
- **Inciter à l'installation de proximité des mécaniciens cycles formés par CMA Formation/CFAM**, afin d'assurer un maillage territorial de la réparation et faciliter le quotidien des usagers ;
- **Valoriser les métiers de l'artisanat offreurs de solutions en matière de mobilités alternatives/douces.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Collaborer avec les organisations professionnelles de l'artisanat**, en sensibilisant leurs artisans ressortissants afin qu'ils orientent le grand public vers l'acquisition d'équipements de chauffage moins impactant (poêles « Flamme verte », géothermie...) et/ou vers la connexion au réseau de chaleur de m2A ;
- **Veiller à associer tout particulièrement la corporation des maîtres ramoneurs du Haut-Rhin, les corporations des installateurs en chauffage-climatisation-sanitaire du Haut-Rhin Sud – arrondissements de Ribeauvillé/Guebwiller et les artisans de ces professions** à l'application de la Charte ;
- **Inciter les artisans à l'isolation de leurs propres locaux** professionnels ainsi qu'à la récupération de chaleur issue de leur activité ;
- **Promouvoir et déployer la formation « Chargé d'accompagnement de la rénovation énergétique du bâtiment »** proposée par la CMA.

En transversalité

- **Relayer aux artisans via la CMA, les informations relatives à la Charte Air•Santé Haute-Alsace ;**
- **Représenter les intérêts des entreprises artisanales** dans l'élaboration et la mise en ouvre de la Charte Air•Santé Haute-Alsace.

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) du Haut-Rhin s'engage

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Optimisation des déplacements** en cherchant des potentialités susceptibles de réduire les kilomètres parcourus (sensibiliser les partenaires pour un développement du maillage des points de collecte de déchets dans le cadre de la REP PMCB - Produits et matériaux de construction du secteur du Bâtiment) ;
- **Favoriser le recours à des entreprises de proximité,** pour réduire les distances parcourues, et par conséquence les émissions de polluants.

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Amélioration de la qualité de l'air par rapport aux systèmes de chauffage performants** (entretien et installation) ;
- **Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments** (rénovation, isolation...) ;
- **Informer et former les entreprises adhérentes aux enjeux de la qualité de l'air ;**
- **Profiter des interventions des entreprises pour sensibiliser les particuliers à la qualité de l'air.**

La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Haut-Rhin s'engage

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Inciter les entreprises à renouveler progressivement leurs flottes de véhicules** en faveur de modèles peu émetteurs ou électriques ;
- **Encourager les entreprises à s'interroger sur le type de motorisation le plus adapté à leurs usages** (électrique, thermique, GPL...), en tenant compte de la fréquence des trajets, du type de route, du transport de charges, etc ;
- **Promouvoir une approche comparative raisonnée fondée sur l'analyse du cycle de vie (ACV), intégrant les émissions de polluants locaux liées à l'usage mais aussi à la fabrication et au transport des véhicules ;**
- **Militer pour un outil de lecture simplifié (baromètre d'origine ou indicateurs) pour aider à identifier les véhicules les plus vertueux produits localement ou en Europe**, sans tomber dans les logiques simplistes de marques ou d'images ;
- **Favoriser les circuits courts et l'achat responsable,** en privilégiant les véhicules déjà présents sur le territoire français, notamment d'occasion, lorsque ceux-ci répondent aux normes environnementales ;
- **Soutenir le développement du retrofit, notamment pour les véhicules utilitaires, afin de prolonger la durée de vie des véhicules en les rendant moins polluants localement**, avec une vigilance particulière sur l'origine des composants ;
- **Informer les entreprises en matière de réglementation et bonnes pratiques** (stages d'écoconduite, veille réglementaire, fiches pratiques) ;
- **Promouvoir les dispositifs d'aides et de financement** (bonus écologiques, aides à l'achat de véhicules propres, plateforme mission transition écologique des entreprises etc.) ;
- **Encourager l'installation de bornes de recharge électrique sur les sites d'activités.**

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Sensibiliser les dirigeants et salariés aux alternatives à l'autosolisme :** covoiturage, transports en commun, vélo, marche à pied ;
- **Inciter les entreprises à questionner le rôle et l'importance des déplacements dans leur modèle économique** pour envisager les alternatives possibles leur apportant plus de performance (visioconférences, mutualisation, logistique repensée) ;
- **Inciter les entreprises et collectivités à privilégier l'achat local** et soutenir la provenance des matériaux à l'échelle locale, nationale ou par défaut européenne ;
- **Soutenir les entreprises et labels « Made in Alsace » et « Made in France » ;**
- **Valoriser les plans de mobilité d'entreprise et encourager leur mise en œuvre ;**
- **Former le dirigeant en matière de droit du travail sur les règles de télétravail et les horaires aménagés pouvant limiter les pics de circulation** pour une démarche de performance globale, au service de l'organisation ;
- **Participer ou relayer des actions locales** (semaine de la mobilité, défis mobilité, etc.).

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Encourager les entreprises disposant de systèmes de chauffage anciens ou polluants à les remplacer par des équipements plus performants** (pompes à chaleur, réseaux de chaleur, énergies renouvelables, électricité et gaz en privilégiant les achats d'origine renouvelable, etc.) ;
- **Promouvoir l'entretien régulier des appareils de chauffage** pour garantir leur bon fonctionnement et limiter les émissions ;
- **Diffuser les bonnes pratiques de chauffage dans les bâtiments professionnels,** en lien avec les réglementations en vigueur ;
- **Soutenir les démarches d'éco-rénovation énergétique dans les locaux d'entreprise.**

La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin et le Syndicat professionnel des Travaux Publics du Haut-Rhin s'engagent

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

- **Électrifier la flotte de véhicules si l'offre des constructeur PL et VL est satisfaisante**
- **Veiller à l'entretien régulier des machines : pour réduire les émissions** (filtres à particules, moteurs bien réglés...).

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Optimiser la logistique : réduction des trajets à vide.**

Pour se chauffer sans émettre de particules

- **Sensibiliser les collaborateurs :** campagnes internes sur les bons gestes pour limiter la pollution de l'air :
- **Promouvoir les produits à faible émission de polluants :** proposition de gamme de produits écoresponsables avec peu de COV ou de particules ;
- **Réduire les émissions de poussière :** arrosage des zones de travaux pour éviter la dispersion des poussières, mise en place de bâches, installation de systèmes d'aspiration et de filtration lors de travaux de découpe, ponçage, démolition.

La Fédération Nationale des Transporteurs Routiers Alsace (FNTR Alsace) s'engage

LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Pour des véhicules plus propres et décarbonés

Pour changer les pratiques de mobilité

- **Sensibiliser et informer autour des « Engagements Volontaires pour l'Environnement »**, qui, dans le cadre d'une Charte et/ou d'un Label (Objectif CO2 et EVcom) vise à accompagner les entreprises de transports routiers et les commissionnaires de transports à agir durablement sur leur impact environnemental et à valoriser leur performance énergétique.

- **Promouvoir le dispositif ReMo**, qui vise à contribuer à l'amélioration énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre par un recours aux modes de transport massifié (ferroviaire, fluvial, cabotage maritime et transports combinés ou multimodaux).

La transition énergétique demeure un enjeu majeur, suscitant des échanges sur les moyens pour les transporteurs de répondre aux nouvelles exigences environnementales. La FNTR Alsace poursuit activement son rôle de conseil en accompagnant ses adhérents dans l'adaptation à ces évolutions.

À titre d'exemple, des essais de véhicules propres seront proposés aux participants lors de leur prochaine assemblée générale.

CHARTE
AIR·SANTÉ
HAUTE-ALSACE

Signataires de la charte Air·Santé Haute-Alsace

Les collectivités s'engagent pour la qualité de l'air !

Frédéric BIERRY
Président de la
Collectivité européenne d'Alsace

Fabian JORDAN
Président de
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

Gérard HUG
Président de la Communauté de Communes
Alsace Rhin Brisach

Michel HABIG
Président de la Communauté de Communes
du Centre Haut-Rhin

Éric STRAUMANN
Président de
Colmar Agglomération

Umberto STAMILE
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Ribeauvillé

Jean-Pierre TOUCAS
Président de la Communauté de Communes
Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux

Marcello ROTOLO
Président de la Communauté de Communes
de la Région de Guebwiller

Jean-Marc DEICHTMANN
Président de
Saint-Louis Agglomération

Fabien ULMANN
Président de la Communauté de Communes
Sud Alsace Largue

Gilles FREMIOT
Président de la Communauté de Communes
du Sundgau

François HORNY
Président de la Communauté de Communes
de Thann-Cernay

Les collectivités s'engagent pour la qualité de l'air !

Jean-Marc BURRUS
Président de la Communauté de Communes
du Val d'Argent

Christophe BELTZUNG
Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Philippe GIRARDIN
Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Kaysersberg

Norbert SCHICKEL
Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Munster

Cyrille AST
Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Saint-Amarin

PO Michel HABIG

Francis KLEITZ
Président du PETR
Rhin Vignoble Grand Ballon

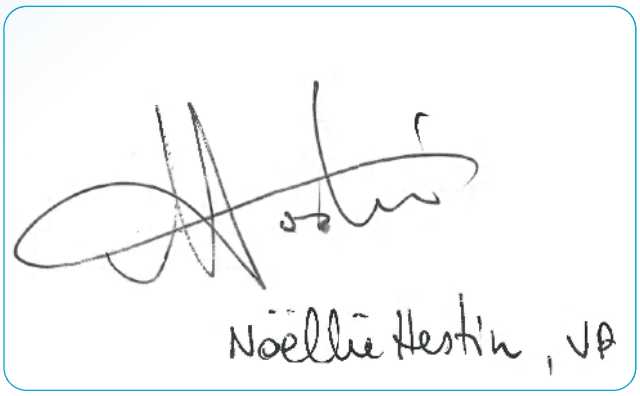

Patrick BARBIER
Président du PETR
Sélestat Alsace Centrale

Nicolas JANDER
Président
du Pays du Sundgau

Guy STAEDELIN
Président
du Pays Thur Doller

Les acteurs économiques s'engagent pour la qualité de l'air !

Gilbert STIMPFLIN
Président de la Délégation Mulhouse Sud Alsace
de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Alsace Eurométropole

Christophe HETT
Président de la Section de Mulhouse
de la Chambre de Métiers d'Alsace

Christian SCHIEBER
Président de la Confédération
de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
(CAPEB) du Haut-Rhin

Christian FEDERLEN
Président de l'Union des Corporations Artisanales
Mulhouse Sud Alsace

Julien DEMAËL
Président de la Confédération
des Petites et Moyennes Entreprises
du Haut-Rhin

Séverine Mc ELROY-RIGONI
Présidente de la Fédération
du Bâtiment et des Travaux Publics
du Haut-Rhin

Joseph SPATARO
Président du Syndicat professionnel
des Travaux Publics du Haut-Rhin

Brigitte KEMPF & Michel CHALTOT
Co-Présidents de la Fédération Nationale
des Transporteurs Routiers Alsace
(FNTR Alsace)

Cette charte s'articule autour de 3 axes

1.
Promouvoir des véhicules moins émissifs

2.
Accompagner le changement des pratiques de mobilité

3.
Encourager les systèmes de chauffage moins polluants

LA MOBILITÉ EST EN NOUS

En partenariat avec AtMO GRAND EST